Décision 08-D-05 du 27 mars 2008

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des commerces sous douane des aéroports parisiens

Posted on: 01 avril 2008 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	CDG Participations (CDGP)
Dispositif(s)	Rejet Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Aéroport de Paris (ADP), Lagardère Services

Lire

le texte intégral de la décision
233.68 Ko